



Création d'entreprise Statut juridique

Par **Harmonie_old**, le **02/04/2007** à **18:08**

Bonjour, je suis en cours de création d'entreprise : vente de vêtements sur les marchés, Mon dossier est suivi par une boutique de gestion en Ariège et je compte lancer l'activité en juillet .

Mais j'ai un problème concernant le statut juridique, j'ai l'impression que mes conseillers ne savent pas trop non plus , alors j'aimerais avoir d'autres avis.

Voici ma situation:

J'ai 23 ans et j'aimerais exercer mon activité avec mon père (45 ans).

J'étais convaincue que ce serait une entreprise individuelle sous le régime de la micro-entreprise , et que j'avais droit à une aide familiale, donc mon père aurait été non salarié mais aurait pu être présent sur le stand avec moi tous les jours. Mais les conseillers m'ont dit que c'est une aide ponctuelle dont j'ai droit, donc si nous travaillons ensemble nous serions dans l'illégalité.

J'ai alors pensé à la société familiale , mais les conseillers disent que c'est beaucoup trop de démarches administratives, et que ce soit en micro entreprise ou en société je n'ai pas les moyens .

Aujourd'hui j'ai lu un article sur la société civile de famille, comme vous le constatez, je suis dans le flou total!

Je voudrais simplement que mon père ait un statut légal, qu'il soit associé ou personnel non salarié, et que ça ne se ressente pas financièrement.

J'espère que vous pourrez m'aider,
Merci d'avance.

Vous pouvez me contacter par e-mail : harmonieciar@hotmail.com